

# Partiel, timide et insuffisant



(Caricature: Florin Balaban)

Le projet de budget 2007 n'a pas laissé la Chambre de commerce insensible. Et, bien qu'elle se félicite que le gouvernement innove en inversant l'effet ciseau entre recettes et dépenses, elle reste néanmoins mitigée sur bien des points. C'est pourquoi elle émet quelques recommandations sur ce projet de budget 2007 jugé au final partiel, timide et insuffisant.

■ Face à un environnement conjoncturel aléatoire (perspectives d'un ralentissement économique en 2007, dynamisme moins marqué dans l'industrie, la construction et le commerce, chômage qui ne baisse pas, etc.) et un contexte structurel tendu (endettement public qui aug-

mente, réserves qui continuent à se vider, etc.), la Chambre de commerce s'est permis de proposer un inventaire non exhaustif d'amendements budgétaires permettant de réaliser des économies supplémentaires de quelque 210 millions d'euros.

La Chambre de commerce propose notamment de supprimer en totalité la dotation du fonds national de solidarité portant sur l'introduction d'un forfait d'éducation à allouer à certains parents âgés (73,4 millions d'euros d'après le projet de budget 2007) et la prise en charge par l'Etat de l'allocation d'éducation (73,9 millions d'euros).

D'autres restrictions budgétaires sont justifiées par la Chambre du fait qu'il s'agit de dépenses économiques non prioritaires, de dépenses qui sont caractérisées par des hausses importantes et de dépenses en contraction

partielle ou totale avec la «Stratégie de Lisbonne».

La Chambre de commerce a également développé quelques propositions, comme par exemple celle d'accroître la compétitivité fiscale de l'économie en général et de la place financière en particulier, diversifier l'économie nationale, promouvoir le Luxembourg à l'étranger, investir dans la recherche publique, concrétiser la réforme des systèmes de sécurité sociale et réduire les aides à la personne en matière de logement.

D'après la Chambre de commerce, ce n'est que par ce biais qu'il sera possible de répondre durablement aux problèmes structurels, de diminuer les dépenses d'investissements publics et d'apporter des mesures fiscales à même de rétablir la compétitivité des entreprises nationales.

■ Jean-Marc Streit